



C'est massivement et à juste titre que les enseignants se sont mobilisés par la grève ce 5 décembre. La chute du gouvernement Barnier-Kasbarian-Genetet ne marque pourtant pas la fin d'une politique rejetée par l'immense majorité des enseignants et des fonctionnaires en général.

La volonté de faire sombrer les services publics, en réduisant toujours plus leurs moyens de fonctionnement et en appauvrissant les agents qui y sont rattachés, reste entière. L'allocution télévisée du président Macron en témoigne ! Ainsi, à aucun moment les revendications portées par les agents en grève et en manifestation n'ont été entendues :

- **Retrait des 3 jours de carence ;**
- **Retrait de la baisse de l'indemnisation à 90 % du salaire en cas d'arrêt maladie ;**
- **Augmentation des salaires de tous les agents travaillant pour le ministère de l'Éducation nationale à hauteur des pertes subies depuis 2000 (28,5 %) ;**
- **Maintien des 4 000 postes supprimés dans le projet de budget.**

Véritable provocation pour les agents publics en grève aujourd'hui, le président Macron déclare qu'après la nomination d'un nouveau gouvernement dont la « **priorité sera le budget** », « **une loi spéciale sera déposée avant la mi-décembre au Parlement, et cette loi temporaire permettra, comme c'est prévu d'ailleurs par notre Constitution, la continuité des services publics et de la vie du pays : elle appliquera pour 2025 les choix de 2024.** »

Alors qu'en Seine-et-Marne, près de 80 % des enseignants du premier degré étaient en grève contre « **les choix de 2024** », le président Macron déclare qu'en définitive, quel que soit le gouvernement nommé, il aura pour mission de poursuivre les attaques engagées par le précédent, y compris dans la préparation des budgets à venir. Ici, nulle promesse d'ouverture de classes, d'augmentation des effectifs enseignants, d'augmentation des salaires, d'ouverture d'établissements spécialisés, ou encore de recrutement d'AESH, de médecins scolaires ou de médecins du travail. Inacceptable !

Quel que soit le nom du Premier ministre qui portera ces mesures de régression sociale contre les fonctionnaires, c'est par la grève unitaire que nous obtiendrons satisfaction. Pour le SNUDI-FO 77, l'heure reste au regroupement dans chaque école pour décider, dans l'unité syndicale, des moyens de la mobilisation. C'est le sens de la motion départementale à l'initiative du SNUDI-FO 77, et des motions de RIS, d'écoles ou d'AG à Melun le 13 novembre, à Meaux le 27 novembre, à Montereau les 21 et 29 novembre, et à Pontault-Combault le 4 décembre.

Le SNUDI-FO 77 invite partout les collègues à se réunir et à prendre position pour décider de la grève, pour et jusqu'à satisfaction des revendications !

Melun, le 6 décembre 2024